
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le jeudi 7 février 2008

Mots-clés : INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE / SÉMINAIRE

Intelligence économique et compétitivité

■ **Quel lien entre l'intelligence économique, la compétitivité des entreprises et la protection sociale ? Réponse : la pérennité des entreprises françaises, donc des emplois et des retraites, estime le Groupe TAITBOUT.**

Une campagne de sensibilisation menée par le Groupe TAITBOUT vers ses entreprises clientes

Préambule - Afin de toujours mieux accompagner les entreprises dans un contexte extrêmement concurrentiel, le Groupe TAITBOUT (retraite – prévoyance – épargne – santé), a entrepris en 2006, de sensibiliser les dirigeants d'entreprise à l'intelligence économique. Dans ce cadre, ont été organisées plusieurs rencontres avec des personnalités telles qu'Alain Juillet (Haut responsable à l'Intelligence économique auprès du Premier ministre), ou Rémy Pautrat (préfet honoraire, ancien directeur de la Sécurité du Territoire, et président de l'Institut d'études et de recherche pour la sécurité des entreprises). Dans cette 5^e conférence, le Groupe TAITBOUT a souhaité remettre en cause l'idée reçue selon laquelle l'intelligence économique serait réservée aux entreprises de grande taille ou évoluant dans des secteurs stratégiques. Conformément à l'esprit de partenariat qui l'anime, le Groupe Taitbout souhaite multiplier les occasions d'échanges de bonnes pratiques qui concourent à la compétitivité de ses entreprises adhérentes.

[compte-rendu]

La 5^e conférence du cycle organisée par le Groupe TAITBOUT, s'est déroulée à la mi-décembre à Paris, sur le thème « Intelligence économique et compétitivité des entreprises ». Devant un parterre composé principalement de clients du Groupe TAITBOUT, deux témoins étaient réunis autour du directeur général du Groupe : un chef d'entreprise, et le fondateur de l'École de guerre économique (EGE), première formation en intelligence économique au classement SMBG.

Des PME exemplaires

Le directeur général du Groupe TAITBOUT, Jean-Paul Lacam, a d'abord rappelé la nécessité de l'intelligence économique, pour les PME comme les grandes entreprises. « *L'enjeu se mesure en termes de pérennité de l'emploi dans nos entreprises adhérentes et... d'équilibre des retraites* », a souligné Jean-Paul Lacam.

Quand l'éthique habille une démarche commerciale ultra-agressive

Le séminaire s'ouvrait sur l'intervention de Christian Harbulot, directeur du cabinet Spin Partners et fondateur de l'École de guerre économique à Paris. Celui-ci a expliqué, à partir d'exemples de PME innovantes, les aspects méthodologiques du management de l'information. Il a attiré l'attention de l'auditoire sur le mauvais usage de concepts flous et sympathiques comme « respect de l'éthique » ou « développement durable » : ces thèmes peuvent

servir de prétexte pour camoufler des campagnes de déstabilisation d'un concurrent. « Avec l'accroissement de la pression sociétale, dans un contexte de guerre économique, plus aucune entreprise ne peut se passer d'une démarche d'intelligence économique », plaide-t-il.

La valeur des archives : la mémoire du savoir

Lui a succédé le témoignage de Jean-Louis Blairvacq, précédemment directeur d'une société d'archivage : son expérience a permis d'éclairer sur les enjeux de la sécurité de l'archivage des documents, notamment dans le secteur de la pharmacie. « Les procédés de fabrication font partie du patrimoine de l'entreprise. Des restrictions dans les accès aux archives complètent la protection donnée par les brevets », a expliqué Jean-Louis Blairvacq.

Les archives renseignent sur les procédures, les travaux de mises au point et d'amélioration. Avec les génériques, il est possible de fabriquer de nombreux médicaments dont les brevets sont tombés dans le domaine public ; reste que la protection des procédés rend beaucoup plus difficile la reproduction du principe actif initialement breveté. D'où l'intérêt d'appliquer à la conservation et à la diffusion des archives, une démarche de protection.

Plus généralement, beaucoup de gros contrats industriels s'accompagnent de clauses de « transfert de technologies ». Et, dans ce cadre, ce sont bien certains contenus d'archives qui doivent être transférés. « Loin d'être des magmas poussiéreux et sans valeur marchande, les archives deviennent donc un enjeu stratégique », nous dit Jean-Louis Blairvacq. Il a du reste eu recours aux services de l'École de guerre économique pour l'assister dans la mise en place d'une politique exemplaire de protection des données confiées par ses clients.

À propos de l'École de guerre économique. L'École de guerre économique a été créée en 1997 pour former à :

- la prise en compte des affrontements pour la maîtrise de l'information par les entreprises, les administrations et les collectivités territoriales ;
- la connaissance des puissances de l'après-guerre froide, puissances qui s'affrontent dans la mondialisation des échanges. L'EGE enseigne l'analyse comparée des systèmes nationaux et transnationaux pour les procédés de transferts de méthodologie entre le monde militaire et le monde civil et le management offensif de l'information dans le développement des activités économiques. L'EGE forme à l'art de la rhétorique afin de rendre les entreprises plus efficaces. Communiquer ne suffit plus. Il faut également occuper le terrain par la production de connaissances et contrer les attaques multiples et variées qui jaillissent par le biais de la société de l'information.

À propos du Groupe TAITBOUT. Le Groupe TAITBOUT est un groupe de protection sociale paritaire rassemblant 4 institutions de retraite (Circia, Cirsic, Cre, Ircafex), une institution de prévoyance (TAITBOUT prévoyance) et une société de courtage d'assurances (TAITBOUT Pluriel). Il intervient dans les principaux domaines d'activité suivants :

- la retraite complémentaire Arrco/Agirc (régimes français obligatoires) et la gestion de la retraite des salariés expatriés des entreprises françaises ou étrangères dans le cadre des régimes français Arrco et Agirc (adhésion facultative et volontaire) par l'intermédiaire de ses institutions spécialistes, la Cre et l'Ircafex ;
- la santé (remboursements de frais médicaux) ;
- la prévoyance (garanties décès, arrêts de travail, rentes de conjoint et d'éducation, assistance) ;
- l'épargne retraite et salariale (complément de retraite par capitalisation) ;
- les services d'action sociale destinés aux salariés et retraités des entreprises adhérentes.

Il dispose d'une compétence exclusive pour la gestion de la retraite complémentaire :

- des salariés expatriés choisissant d'adhérer à titre individuel à la Cre et l'Ircafex pour leur retraite complémentaire ;
- des salariés des territoires d'outre-mer en complément des régimes de base locaux en Nouvelle-Calédonie, Polynésie française et à Saint-Pierre-et-Miquelon.
- des populations spécifiques comme les Employeurs étrangers Sans Établissement en France (Esef) et les ambassades.

Cette compétence lui confère une position d'expert dans le domaine du « hors métropole ».

Le Groupe TAITBOUT s'adresse essentiellement à 4 cibles : les entreprises françaises, installées en France ou à l'étranger, les prescripteurs (courtiers, experts-comptables), les salariés de ses entreprises clientes et les retraités.

Le Groupe TAITBOUT représente : près de 100 000 entreprises clientes en retraite ; plus de 5 000 entreprises clientes en prévoyance santé ; 1 500 000 cotisants et retraités ; 2,1 milliards d'euros de cotisations perçues ; 13 millions d'euros servis en prestations sociales.
Pour en savoir plus : www.groupe-taitbout.com

Contacts

Relations presse ■ Agence C3M ■ Tél. : 01 47 34 01 15

Michelle Amiard, michelle.amiard@agence-C3M.com